Les juges du Département Industriel, ont éte : C Lachapelfe, Les Beaudry et le capt Dugas.

Les autres départements avaient pour juges, Mesrs. J. Dugas, J Clarkson, C Thé-

ien et O. Gauthier.

LE TERRAIN

qui avait été choisi pour cet occasion avait été généreusement offert par O Brien, Ecr. Les diverses races d'animaux occupaient un large espace. Le terrain est situé en arrière du village d'où l'on a une vue magnifiques des Laurentides, qui, avec leurs feuillages aux couleurs variées, offraient alors un coup d'œil enchanteur.

Les visiteurs étaient au nombre de 6,000 environ, et étaients venus des différentes paroisses du comté et des comtés

voisins.

te

la

·a-

in,

ng-

:ca-

118

21-

oue

St.

der-

tave

eau,

man,

rion,

hieu,

Parmi eux, on remarquait les Revd. Messire L. Brassard, curé de St. Roch de l'Achigan; et son Vicaire M. l'abbé Giroux: Le Révd, Messire Prévost, curé de St. Henri de Mascouche et le Révd. Messire Laporté curé de St. Lin, le Rèvd. W. B. Longhurst de l'église anglicane de St, Henri de Mascouche, P. Archambault Ecr., Maire de St. Roch, G Magnan Ecr., de St. Henri de Mascouche, J. Gauthier Ecr., Maire de St. Lin, E. Leblanc Ecr., Dr. Ethier, Leonard Ecr., J. Bte. Peltier de l'Epiphanie, Lamarche Ecr., M. P. N. Peltier Ecr., N. P. Dr. Robitaille, de St. Roch, Beauchamps Ecr., N. P. de Ste. Julienne, Laporte Ecr., N. P. St. Esprit, J. O. Dion de la Minerve, N. Renaud Ecr., N. P.